



Ville de
Mercier

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Ville de Mercier demande des soumissions pour le projet « Relocalisation et réaménagement de l'écocentre de la Ville de Mercier ».

L'ouverture des soumissions aura lieu le **2 septembre 2026 à 11 h 05** au Centre communautaire et culturel situé au 891, boul. Saint-Jean-Baptiste à Mercier (Québec), J6R 2L3.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **5 août 2026**, uniquement via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement, moyennant les frais et honoraires établis par SEAO.

Pour accéder à l'appel d'offres, veuillez visiter le site Internet de SEAO au <https://seao.gouv.qc.ca>.

Chaque soumission doit être déposée en format papier dans une enveloppe scellée « confidentielle » et identifiée « **RELOCALISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOCENTRE DE LA VILLE DE MERCIER – 2026-TP-07.40** » à l'adresse suivante avant le **2 septembre 2026, 11 h** :

**Me Denis Ferland
Greffier
Ville de Mercier
869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2^e étage
Mercier (Québec) J6R 2L3**

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Mercier, incluant les annexes dûment remplies.

Le Conseil de la Ville de Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission, pour un montant de dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission (à l'exclusion des taxes).

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer Me Denis Ferland à l'adresse suivante : direction.greffe@ville.mercier.qc.ca.

Donné à Mercier, ce 22 juillet 2026.



Denis Ferland, avocat
Greffier